

INFO FNAM N°33

MEILLEURS VŒUX 2024



Depuis 100 ans, l'esprit d'André Maginot veille toujours la Flamme sacrée



[MÉMOIRE et SOLIDARITÉ]

Fédération Nationale André-Maginot
Association fondée en 1888 et reconnue
d'utilité publique par décret le 28 mai 1933
www.federation-maginot.com



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

**La commission communication souhaiterait que
l'INFO FNAM N°32 – Décembre 2023
soit diffusée largement aux adhérents détenteurs d'un email.
Nous vous remercions par avance.**

Le Président fédéral, le général (2S) René Peter, le conseil d'administration et le personnel salarié de la FNAM, vous adressent leurs vœux les plus sincères de bonheur et de bonne santé pour 2024.

Nous espérons que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année.

L'année 2023 a été riche en événements, en manifestations, en dons, en aides matérielles, au profit de nos adhérents, des blessés, des jeunes, des soldats et des anciens combattants, en accord avec notre devise « Mémoire et Solidarité ».

La Fédération Maginot se veut être à vos côtés, par ses actions quotidiennes et par la pensée.

Pour cela, nous vous demandons de nous parler de vous par mail, par courrier postal, ou en nous téléphonant.

La Lettre INFO FNAM, qui est diffusée généralement tous les mois, est le relais de nos principales actions et manifestations et nous souhaitons qu'elle soit réadressée à tous vos adhérents détenteurs d'un email. Nous avons eu connaissance que beaucoup d'entre eux ne la reçoivent pas alors que des articles pourraient les intéresser notamment ceux liés à leurs droits, à la Mémoire et à la Solidarité.

Vous pouvez bien sûr retrouver la majorité de ces événements sur notre site internet. Cliquer [ICI](#)

Comme précisé en décembre 2023, au cours du premier semestre 2024, quelques membres du conseil d'administration de la FNAM appelleront tous les présidents de groupement, afin de prendre de leurs nouvelles et échanger avec eux sur leurs situations associatives et leurs principales préoccupations. (voir page suivante les principales questions qui vous seront posées).

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez au messenger de la FNAM.

Nous vous renouvelons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et pour être encore au plus près de la FNAM, écrivez-nous à communication@maginot.asso.fr

Voici les 5 questions (à minima) qui vous seront posées lors de notre appel téléphonique aux 225 présidents de groupements, à partir de février 2024 :

- 1) Comment va votre association ? (ex : comment vont le président et son bureau, le nombre d'adhérents, comment vont-ils, activités 2023 et prévisions 2024, ...).
- 2) Quels sont les vecteurs d'informations qui vous conviennent ? (les réseaux sociaux FNAM (facebook, LinkedIn, site internet FNAM), l'INFO FNAM, La Charte, ou autres ?).
- 3) En matière de communication, quels sont *-plus précisément-* les domaines que vous privilégiez ? Etes-vous satisfait des informations transmises par la FNAM (droits, chancellerie, mémoire, jeunesse, solidarité, ...) ou en attendez-vous d'autres ?
- 4) Qu'attendez-vous de la FNAM en plus de ce qu'elle vous apporte aujourd'hui ? (solidarité, mémoire, communication, visioconférence, présence FNAM à votre AG, temps accordé à des échanges au moment du congrès FNAM) et comment souhaitez-vous communiquer avec la FNAM pour obtenir des réponses à vos questions ?
- 5) Création d'une boutique en ligne FNAM : quels sont les cadeaux (goodies) que vous souhaiteriez acheter avec le logo FNAM ?

Nouvelles du siège FNAM :

Médaille du travail : Madame Caty Gambert, personnel salarié de la FNAM rattaché à la commission communication et en charge de la partie « événementiel », a reçu, de la part du président fédéral FNAM, la médaille vermeille du travail.

Décès d'un ancien administrateur de la FNAM et ancien président de la FNCV

Colonel Jacques GAGNIARD (ABC), ancien administrateur de Maginot, ancien Président national de la Fédération nationale des combattants volontaires, grand ancien de l'Indochine, est décédé le 1er janvier 2024, à l'âge de 94 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Chamant (60, Oise), le samedi 6 janvier à 10H30, où étaient présents le président délégué, la secrétaire nationale et le drapeau de la FNAM.

Jean-Marie Guastavino, vice-président de la FNAM et président de la commission La Charte ainsi que rédacteur en chef précise que le colonel Jacques Gagniard était membre de la commission La Charte à laquelle il avait apporté son important soutien. Notamment, dans le numéro sur les animaux dans l'Armée où il nous a signalé que, contrairement à ce qui était généralement dit et écrit, nous avons utilisé des pigeons pour le renseignement en Algérie, sous son autorité.

Titulaire de six citations, il avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur à 26 ans. Il est marié et père de trois enfants.



Il a mené une activité sportive intense. Le rugby était son sport préféré comme joueur d'abord et entraîneur ensuite puisqu'il quitte l'armée avec le 3ème degré d'éducateur de rugby.

Il est détenteur de la Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

11 novembre 2023 : la FNAM à l'honneur, au moment des cérémonies du 11 novembre en cette année 2023 où elle a célébré deux anniversaires : ses 135 ans de création, ses 70 ans d'appellation FNAM et le centenaire du ravivage de la Flamme sacrée sous l'Arc de triomphe.

https://drive.google.com/file/d/1ywOtXaoJ_I0FgWh3uEigHM-GJ-i-ImFD/view?usp=sharing

5 DECEMBRE 2023 : cérémonie au mémorial de Port-Vendres, article transmis par Raymond Mallol, président du GR66.

La cérémonie d'hommage aux 652 militaires et civils portés disparus s'est déroulée sous la Présidence de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, Madame Patricia MIRALLES.

Au cours de la cérémonie, les collégiens de la Classe de Défense de PORT VENDRES ont lu les 652 noms des victimes de la guerre d'ALGERIE, dont les corps n'ont jamais été retrouvés. Leurs noms sont gravés sur 12 plaques en marbre. L'espace mémoriel a été inauguré le 30 août 2022 par la secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.



La section Fédérale André MAGINOT GR66 et le Comité du Souvenir Français étaient présents avec leur porte-drapeau.

Monsieur Robert COUTEAU, porte drapeau du GR66 a eu un long échange avec Mme Patricia MIRALLES.

Madame la secrétaire d'Etat a déposé une gerbe accompagnée par deux collégiens de la Classe de Défense de PORT VENDRES.

16 décembre 2023 : arbre de Noël et vœux de l'association à la résidence André-Maginot (RAM) : article transmis par Michel Berthelin, administrateur et président de l'association de la résidence André Maginot

2023 a marqué le renouveau de nos activités festives après les années Covid. Les fêtes de fin d'année ont réuni les résidents, leurs familles et amis et les membres du personnel pour partager trois événements : l'Arbre de Noël pour tous les enfants du personnel fréquentant l'établissement, les repas de Noël le 25 Décembre et du jour de l'An le 1^{er} Janvier.

Ces événements ont toujours caractérisé les valeurs de notre EHPAD transmises par la FNAM dans ce projet social qu'est notre structure d'accueil. La RAM a offert, sur ses propres deniers, un cadeau comme il est de coutume de le faire à tous les résidents de l'établissement ainsi que quelques gourmandises car c'est bien la moindre des choses que d'avoir une attention envers eux.





4 administrateurs de la FNAM étaient présents à ces festivités : Michel Preud'homme (trésorier), Yvon Rouanet (président de la commission chancellerie, Marie-France Rogers (administratrice) et Michel Berthelin (président de l'ARAM).

Composition de l'ARAM : M. BERTHELIN (président), M. PREUDHOMME (secrétaire), Y ROUANET (trésorier), H. SCHWINDT administrateur, MF RODGERS administratrice et le directeur P. BOUSQUIEL

Les membres du conseil d'administration de la RAM sont toujours très attentifs aux remarques souvent constructives des résidents. C'est ainsi qu'ils ont décidé de faire déposer un enrobé sur la voirie périphérique Nord-Ouest de l'établissement afin de faciliter la circulation et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ces travaux ont été entièrement financés par la Résidence André Maginot.



9 janvier 2024 : Journée de formation où Cyril Carnevilliers parle de la FNAM :

Le 9 janvier 2024, Cyril Carnevilliers, président de la commission mémoire et jeunesse et administrateur FNAM a participé à la journée de formation de la région académique Ile-de-France représentant le lycée Victor DURUY et GMP.

Le 21 mars 2024, il participera à la journée de formation académique destinée à tous les personnels de direction de l'académie de Paris (amphithéâtre du lycée Louis le Grand). Il interviendra en présence de Florence SMITS, inspectrice générale de l'éducation nationale en charge de l'enseignement de défense, pour présenter également les actions de la FNAM en direction de la jeunesse.

La FNAM remercie sincèrement son ambassadeur Cyril Carnevilliers auprès de l'éducation nationale.

23 janvier 2024 : réception par le gouverneur militaire de Paris

Dîner-débat par le Gouverneur militaire de Paris "éduquer et instruire la jeunesse dans les armées"

Le 23 janvier, **Cyril CARNEVILLIERS, président de la commission de la mémoire et de la jeunesse**, était invité à assister à un dîner organisé par le GCA Christophe ABAD, Gouverneur militaire de Paris.

Le thème de la soirée qui réunissait personnel militaire et de l'éducation nationale, portait sur l'éducation et l'instruction des jeunes dans les armées.



Trois orateurs sont intervenus sur une thématique particulière, laissant place, ensuite à des échanges avec la salle.

29 janvier 2024 : remise d'un chèque de subvention à une CDSG, le collègue Nicolas Barre à SAINT MAUR DE PAU (64)

C'est au cours d'une réunion autour des Professeurs, de parents d'élèves et d'élèves participant au voyage à Paris du 12 au 16 février prochain que le président de la Section Fédérale André Maginot des Pyrénées Atlantiques Christian PIANETTI a remis, le 29 janvier dernier, au chef d'Etablissement le chèque de subvention pour cette Classe de Défense Nationale et de Sécurité Globale, parrainée en la circonstance par le 4ème Régiment d'Hélicoptères des Forces Spéciales de Pau Uzein.





Cet Etablissement scolaire s'implique particulièrement dans le Devoir de Mémoire, en effet l'ensemble des élèves de cette Classe a activement participé, au travers de lecture de textes et dépôt de gerbes, à la Cérémonie du 11 Novembre aux Monument aux Morts de Pau.

Ce voyage s'inscrit dans le parcours citoyen et le parcours culturel des élèves au Collège.

Les œuvres, les lieux de mémoire, les monuments et les lieux de la Nation découverts et étudiés dans ce voyage pourront être présentés à l'oral du Brevet des Collèges tout comme l'intégralité de ce voyage d'étude.

Commission de Chancellerie, présidée par Yvon Rouanet :

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-dessous, les liens vers les décrets du 29 décembre 2023 concernant l'ordre national de la Légion d'honneur.

Décret du 29 décembre 2023 portant élévation aux dignités de grand croix et de grand officier de l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734597>

Décret du 29 décembre 2023 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734599>

Décret du 29 décembre 2023 portant promotion à titre exceptionnel dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734602>

Décret du 29 décembre 2023 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734605>

Décret du 29 décembre 2023 portant promotion et nomination à titre exceptionnel dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734607>

Décret du 29 décembre 2023 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734610>

Décret du 29 décembre 2023 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048734612>

Commission Défense des Droits, présidée par Francis Barbier

Mesdames et Messieurs les présidents des groupements, chers amis,

Je vous sollicite, afin de recueillir les demandes et revendications, que vous souhaitez voir soumettre à l'assemblée générale de notre Fédération en vue d'une adresse aux ministères concernés, et tout particulièrement à madame la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Je vous prie de bien vouloir les envoyer par courriel à l'adresse mail suivante commissiondesdroits@maginot.asso.fr avant le vendredi 22 mars 2024, terme de rigueur.

Avec mes remerciements et comptant sur votre aide, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mon amical dévouement.

Francis Barbier, Président de la Commission de Défense des Droits

Commission LA CHARTE, présidée par Jean-Marie GUASTAVINO, qui est également vice-président et rédacteur en chef de la Charte

Lors du congrès FNAM 2023, il a été précisé aux présidents de groupement de demander à leurs adhérents, « quels sont ceux qui ne souhaitent plus recevoir « La Charte » en version papier ? » : merci de transmettre cette question aux adhérents de vos groupements et de nous contacter soit :

- Téléphone : 01.40.46.71.40
- Mail : lacharte@maginot.asso.fr
- Adresse postale : 24 bis boulevard Saint Germain, 75005 PARIS.

Rappel, la Charte est en lecture libre sur notre site internet <https://www.federation-maginot.com/>

Vous pouvez toujours envoyer vos articles à la commission La Charte en lui écrivant aux adresses ci-dessus : nous vous remercions par avance.

Note à l'attention des Présidents de groupements

Nous rappelons aux présidents de nos groupements qu'ils ne bénéficient que d'une seule parution par an dans la revue ; le texte étant limité à 1 200 caractères espaces compris et une photo de bonne qualité (imprimée sur papier photo brillant ou en haute résolution). Les photos sur papier simple ou de mauvaise qualité ne pourront pas être exploitées. Une parution supplémentaire est possible pour rendre hommage à un président de groupement disparu. Par ailleurs, les parutions sur notre site internet sont illimitées (textes de 4 000 caractères et quatre photos), la nouvelle parution venant remplacer l'ancienne.



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

Par courrier postal comme par courrier électronique, les documents doivent être **adressés** à la rédaction de *La Charte* (lacharte@maginot.asso.fr), accompagnés d'une demande explicite de parution contenant l'accord du président du groupement.

Les comptes rendus des assemblées générales sont à adresser directement au secrétariat général.

Nous remercions nos présidents de bien vouloir se conformer à ces quelques règles qui faciliteront la transmission et la parution des documents.

Les présidents, vice-présidents et secrétaires généraux qui ont une adresse email peuvent la communiquer à la rédaction de *La Charte* : lacharte@maginot.asso.fr.

Appel à témoignages

En prévision du **70^e anniversaire de la bataille de Dien Bien Phu et de la fin de la guerre d'Indochine**, la rédaction de *La Charte* recherche des témoignages exclusifs et des photos d'anciens combattants ayant participé à ce conflit.

Par ailleurs, nous **souhaitons mettre davantage à l'honneur les soldats des OPEX** qui, malheureusement, ne s'expriment pas souvent. Si parmi vos adhérents figurent des anciens des OPEX, nous vous remercions de bien vouloir les solliciter pour un **témoignage sur leur vécu, accompagné éventuellement de photos.**

Ces témoignages, Indochine et OPEX, peuvent être adressés par voie postale ou par mail à lacharte@maginot.asso.fr

Avec les remerciements de la rédaction La Charte

Congrès FNAM 2024: au Puy du Fou (85)

La FNAM sera heureuse de vous accueillir pour son 90^e congrès au Puy du Fou les 26 et 27 juin 2024.

Cliquez sur le lien ci-dessous pour découvrir cette destination :

<https://www.youtube.com/watch?v=Y58wEjuQ6L8>

Vous recevrez votre bulletin d'inscription par mail courant février 2024. Surveillez votre messagerie ainsi que vos SPAMS !

La FNAM espère vous voir aussi nombreux voir encore plus nombreux qu'en 2023.

Toujours en vente : idée cadeau pour vos adhérents

Bande dessinée officielle FNAM : l'histoire de la fédération

« André Maginot, un patriote exemplaire »
Vainqueur du GRAND PRIX 2023
de la Mémoire et de la Citoyenneté du 17^e



La commander sur <https://bdmaginot.com/> et sur le site FNAC
Les boutiques FNAC ne détiennent pas de stock mais peuvent la commander pour vous.
A retirer en magasin dès le lendemain.

14 euros



Livres de Jean BALAZUC, ancien administrateur FNAM :

Jean Balazuc est l'auteur de 12 livres édités par les Editions L'Harmattan.

En décembre 2023, Jean Balazuc lance la 4^e opération des 1 600 contacts pour booster les ventes.

Les ventes ont été correctes. Mais il faudrait qu'elles soient multipliées par 2 pour que l'Harmattan règle à Jean des droits d'auteur **qui seront alors intégralement répartis entre l'Entraide légionnaire et l'Entraide parachutiste.**

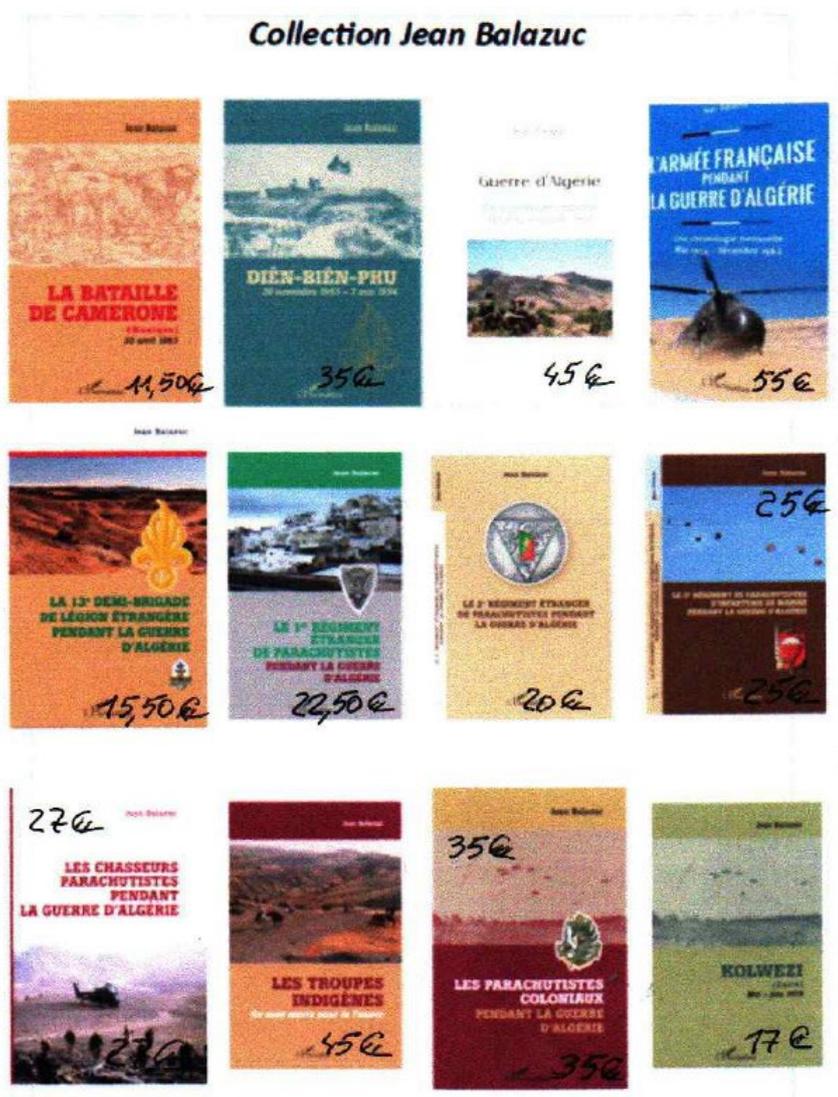
Les couvertures de ses livres sont accessibles dans Google, sur les sites de L'Harmattan, F.N.A.M., Amazon, Décitre en cliquant sur mon nom.

Vous pouvez aussi vous rendre chez le libraire de votre quartier.

Mot de Jean : si vous souhaitez une dédicace, vous m'adressez un mail, jean.balazuc@orange.fr, avec des renseignements personnels me permettant d'écrire une dédicace personnalisée, et votre adresse, les frais de port restent à ma charge.

Merci d'avance.

Jean BALAZUC



CONVENTION IGESA/FNAM

Rectificatif, confère La Charte n°1 /2023, pages 8 à 11 :

Pour les adhérents de la FNAM, **non-ressortissants des Armées**, les séjours en pension complète, demi-pension et locations sont **facturés au tarif D**, en lieu et place du tarif F, ceci accordé habituellement aux non-ressortissants.

Les adhérents de la FNAM, **ressortissants civils et militaires (actifs et retraités) du ministère des Armées**, bénéficient de plein droit des tarifs sociaux en fonction de leurs revenus et établis par ce ministère (tarifs A à E).

Mais dans le cadre de la présente convention, **la tarification accordée à ces derniers est plafonnée au tarif D**. Ils bénéficient par conséquent des tarifs A à D selon leurs revenus au lieu et place du tarif A à E.

Pour nous contacter

ACCUEIL : fnam@maginot.asso.fr et fichier@maginot.asso.fr

SOLIDARITÉ : solidarite@maginot.asso.fr

MÉMOIRE :

Pôle mémoire : fbingler@maginot.asso.fr

Pôle jeunesse : commissiondelamemoire@maginot.asso.fr

CHANCELLERIE : chancellerie@maginot.asso.fr

DÉFENSE DES DROITS : commissiondesdroits@maginot.asso.fr

LA CHARTE : lacharte@maginot.asso.fr

RESIDENCE ANDRE MAGINOT : ehpad.maginot@gmail.com

Nous attendons votre avis/vos commentaires en nous écrivant à
communication@maginot.asso.fr